



N°214 | Mars - Avril
2025

EDITO

*Et l'aube est là sur la plaine!
Oh! j'admire, en vérité,
Qu'on puisse avoir de la haine
Quand l'alouette a chanté.*
(V. Hugo)

Il y a quelques jours, la plupart des agriculteurs d'AURA ont reçu un courrier honteux de la part de deux irresponsables politiques régionaux et nationaux. Cette lettre encourageait les agriculteurs à haïr l'Office Français de la Biodiversité, choisi comme bouc-émissaire responsable du mal être agricole. Ce courrier a choqué nombre d'entre nous car nous sommes bien placés pour savoir qu'en agriculture, la nature est notre principale alliée et non notre ennemie.

Quelques jours après l'envoi de ce courrier, dont le coût est estimé à environ 65 000 € d'argent public, la Préfète de région et le Directeur Général de l'OFB ont répondu factuellement, intelligemment, décemment et gratuitement par l'envoi d'un mail rappelant le rôle de la nature dans les métiers agricoles et l'importance de sa protection.

*Elle chante l'invincible, l'incroyable espérance : la
petite alouette des champs.*
(H. Bruneel)

Dans ce monde qui paraît de plus en plus fou, des épiphanies d'espoir nous encouragent à continuer à lutter pour ce qui nous semble être juste. Le dernier événement connu concerne l'A69 Toulouse-Castres dont la justice vient d'annuler l'autorisation environnementale nécessaire à sa construction. Ouf ! Il existe encore du bon sens et de la justice en France ! Espérons que cette décision soit pionnière pour les projets destructeurs à venir car le temps de l'indignation est révolu. Place à la résistance heureuse, pacifique, éveillons des vocations qui ont du sens, trouvons notre moyen, individuel ou collectif, d'être bénéfique à la Terre, pour nos enfants.

Mylène Tollié, chevrrière fromagère.

DANS CE NUMERO

Le bilan des élections pro

Ergonomie au travail

Tous les deux mois, un autre regard sur l'actu agricole !

LES NOUVELLES LOCALES

ACTUALITE

Elections professionnelles : la Conf résiste

Les résultats des élections sont tombés le 6 février. Dans le Cantal, la Conf' fait 12,7% des voix et reste ainsi au-delà du seuil de représentativité fixé à 10%. C'est donc la garantie de continuer à siéger dans les instances agricoles départementales pour défendre les paysannes et une autre politique pour des campagnes vivantes. Nous gardons en premier lieu un élu à la Chambre d'Agriculture : Hervé Lacalmontie va ainsi succéder à Stéphane Malroux.

Au chapitre des satisfactions également, la participation à l'équipe de campagne de jeunes éleveurs notamment qui ont montré avec conviction la viabilité d'une agriculture à taille humaine qui respecte l'environnement et dynamise la vie dans nos territoires. Dans le même temps, la participation de pas moins de 5 anciens porte-paroles de la Conf du Cantal aux actions de la campagne a illustré la continuité dans nos combats. Puisse cette campagne être le ciment d'un nouvel élan dans nos actions.

Par ailleurs, l'envoi de la Lettre des Paysans à toutes les fermes du département, le phoning ou encore notre activité sur les réseaux sociaux, se sont avérés pertinents pour communiquer avec nos pairs par notre propres canaux. En effet, dans un contexte difficile marqué par l'influence croissante de l'extrême droite, il a été difficile d'exister médiatiquement, d'autant que les médias locaux n'ont pas ou peu couvert la campagne.

A l'inverse, portée par une visibilité nationale inédite, avec 30 % des voix, la Coordination Rurale fait une percée dans le Cantal comme dans le reste du pays. Elle bénéficie en particulier de l'érosion du couple FNSEA-JA (52 % dans le Cantal) qui paye (enfin !) des décennies de gestion clientélistes et pro-industrie agro-alimentaire. Cependant, il est inquiétant de voir nombre d'éleveurs désabusés être séduits par les actions chocs et le discours populiste de la CR. Car derrière la communication agressive en phase avec la colère des paysans, leur opposition à toute régulation de l'agriculture (normes environnementale, priorités d'accès au foncier...) promet surtout une disparition accélérée des petits paysans au profit, toujours plus, des grosses structures et d'une agriculture industrielle mondialisée. Le remède risque bien d'être pire que le mal...

Enfin, au sein du collège retraités, la liste Conf a atteint pas loin de 40% des voix. Bravo à eux !

Au terme d'une période très intense, un grand MERCI à nos candidat.es et à tous ceux qui se sont investis dans cette campagne pour que la voix de la Conf' reste incontournable.

REACTIONS

Maxime Lafon - Ferme de la Maison Rouge Lait, yaourts et pain, à Vitrac

Pourquoi t'être engagé comme candidat pour ces élections ?

Je me suis engagé comme candidat parce que la Conf est le syndicat qui se bat pour une agriculture saine, propre, durable et à taille humaine. C'est pour moi important de défendre ces idées. Je suis convaincu que c'est le modèle de l'agriculture paysanne qui sera vecteur de vie dans les campagnes et de la redynamisation des territoires ruraux au travers de petites fermes diversifiées avec un maximum d'actifs.

Comment as-tu vécu la campagne ?

Je pense que la campagne a été difficile pour notre syndicat pour diverses raisons. La première étant que les acteurs de diffusion du message n'ont pas été au rendez-vous : les journaux, radios et autres ont fuit la campagne autant que possible évitant probablement les foudres de certains syndicats. Il est clair également que notre liste était riche de paysans travaillant sur de petites fermes et vivant pour beaucoup de la diversification, éparpillés tout autour du département, ce qui a rendu l'investissement en temps plus limité que pour d'autres.

Sur un plan plus personnel, je trouve que la campagne a permis de tisser des liens entre les membres de la liste qui nous permettront, je l'espère, de créer à l'avenir un réel dynamisme entre nous pour défendre nos idées communes.

Je pense également que nos convictions ne sont malheureusement pas dans l'air du temps comme nous pouvons le voir sur le plan national comme international. Le productivisme à tout va et les atteintes portées aux règles environnementales sont en totale opposition avec



notre modèle et je pense que nous avons souffert de ce contexte difficile pour véhiculer nos idées.

Que t'inspire les résultats ?

Même si nous conservons notre représentativité au sein de la Chambre, à titre personnel je pense que le résultat de la Conf n'est pas à la hauteur des enjeux actuels et montrent bien combien il est difficile de faire prendre conscience à nos paysans de l'importance du modèle agricole que nous voulons pour demain ; que ce soit pour une plus juste rémunération des paysans, mais aussi et surtout pour la vie de nos campagnes, la qualité de notre environnement, la pollution des eaux, le développement de graves maladies liées à l'utilisation de certains produits, etc.

Pour ce qui est de la perte de voix FD-JA au profit de la CR, rien de surprenant au vu de la médiatisation nationale de ces derniers mois. Cette défiance grandissante au cours des années de la FD-JA est rassurante au vu du modèle intensif et mortifère qu'ils défendent. En revanche, je ne comprends pas ce transfert de voix à la CR qui ne propose pas l'ombre d'un projet agricole, se basant simplement sur le ras-le-bol des agriculteurs. Le «laisser nous produire tranquille» ne promet pas un avenir radieux à nos agriculteurs, nos campagnes ni même à nos enfants, me semble-t-il.

Comment vois-tu l'avenir de la Conf dans le Cantal ?

Je pense que la Conf doit continuer de se battre pour ce en quoi nous croyons et particulièrement à l'avenir, car nous subissons de graves retours en arrière depuis quelques temps, comme si l'environnement et les normes étaient la source de nos problèmes. Quelle blague de la FD-JA pour servir les intérêts des grands céréaliers et de certaines firmes.

Nous devons continuer à nous opposer à ce triste horizon d'une agriculture intensive, productiviste et qui désertifie nos territoires. Il faut continuer de prouver

que nous sommes dans un département destiné à faire de la qualité et non de la quantité. Les contraintes de notre territoire et le modèle de nos fermes font que nous ne pourrions en aucun cas rivaliser sur les volumes avec d'autres pays. Proposons donc de la qualité à nos concitoyens.

Hugo Ters Bovins viande et pain, à Roumégoux

« Les résultats représente la société dans laquelle on vit »

Pourquoi t'être engagé comme candidat ?

Mon cercle d'ami fait partie en majorité du syndicat où nous partageons les mêmes valeurs. Je défends les valeurs de l'agriculture respectueuse de l'environnement, plus rémunératrice tout en améliorant les conditions de travail et je retrouve ces valeurs dans la Confédération paysanne.

Comment as-tu vécu la campagne ?

Difficile de s'organiser pour réaliser des événements avec du monde et de se faire voir et entendre. Je suis content d'être allé démarcher des voisins et connaissances pour les convaincre de voter pour nous.

Que t'inspire les résultats ?

Les résultats représentent la société dans laquelle on vit, société qui pousse à l'investissement. Il y a aussi la peur du changement et très peu d'intérêt pour l'environnement.

Comment vois-tu l'avenir de la Conf dans le Cantal ?

On continue le combat avec les adhérents et on continue à ouvrir les bras aux nouveaux qui veulent se lancer dans ce modèle.

Plus que jamais, il nous faut continuer

Difficile d'être audible dans un paysage politique et syndical où l'outrance, les contre-vérités et la désignation de bouc émissaire sont banalisés.

Pourtant les scientifiques alertent et nos propositions construites et articulées autour de l'agriculture paysannes vont dans le bon sens.

Alors plus que jamais il nous faut continuer !

Continuer de mettre en pratique l'agriculture paysanne sur nos fermes chacun à son rythme, en testant, en innovant et en s'adaptant à un contexte changeant. Ce travail sur nos fermes est fondamental pour nous d'abord mais a du sens pour sa valeur d'exemple.

Continuer de faire réseau entre nous, au sein de la Conf ou de la Cantadear, déjà pour se soutenir,

s'épauler et échanger sur nos pratiques mais aussi avec les structures ou des paysans et paysannes avec lesquelles on partage des valeurs... pour élargir le cercle, faire tache d'huile !

Continuer de siéger dans les différentes commissions en apportant encore et toujours un autre regard (le bon sens n'est pas toujours là où on le croit!), en rompant avec le clientélisme et en portant les valeurs de l'agriculture paysanne.

Continuer de lutter... et là les chantiers seront nombreux pour mettre en place les conditions nécessaires pour installer massivement sur des fermes viables, vivables et transmissibles, pour assurer une transition agroécologique et climatique pour tous les paysans et paysannes et répondre ainsi aux attentes sociétales.

Stéphan Elzière
Porte-parole de la Conf 15

REGION

Après le courrier de la Région aux agricultrices et agriculteurs d'Auvergne Rhône Alpes, la Confédération Paysanne apporte son soutien à l'OFB et à ses agents

Jeudi 20 février 2025, les agriculteurs et agricultrices de la Région Auvergne-Rhône-Alpes ont découvert dans leurs boîtes aux lettres un courrier - signé par le Président de Région, Fabrice Pannekoucke et son conseiller spécial Laurent Wauquiez - critiquant éhontément l'Office Français de la Biodiversité désigné à la vindicte du monde agricole.

La Confédération Paysanne est surprise du ton de ce courrier qui attise les oppositions alors que le milieu agricole a plus que besoin d'apaisement pour construire son avenir. Par ce courrier, l'exécutif régional choisit comme bouc-émissaire un organisme public et ses agents, en déconnexion complète avec la réalité que vive les 48 000 paysannes et paysans de la région.

Alors que depuis un an, le monde agricole se mobilise pour défendre un revenu et des conditions de vie décentes, la Région choisit délibérément de faire diversion. Et une diversion qui plus est coûteuse (envoi postal de ce courrier estimé autour de 65 000€) alors même que l'exécutif régional sermonne l'OFB d'utiliser les impôts des contribuables à mauvais escient.

Par ce courrier, Fabrice Pannekoucke et Laurent Wauquiez répondent en toute complaisance aux demandes de la FNSEA et de la Coordination rurale. Nous, paysannes et paysans attendons des mesures concrètes pour garantir notre revenu.

La Confédération Paysanne apporte son soutien à l'OFB et à ses agents.

PHOTOVOLTAIQUE

Les acteurs de l'agriculture condamne le projet photovoltaïque d'Anglards de Salers

A l'initiative de la Conf, lors de la session d'installation de la nouvelle assemblée, la Chambre d'Agriculture a voté à l'unanimité une délibération « contre le projet d'ombrières photovoltaïques sur la commune d'Anglards de Salers (Haut-Bagnac) » :

« · Considérant le projet d'ombrières photovoltaïques au lieu-dit Haut-Bagnac, sur la commune d'Anglards de Salers

· Considérant que ce projet, présenté comme un projet d'ombrières photovoltaïques, et qu'il s'agit en fait d'un projet de panneaux photovoltaïques au sol rehaussés pour rentrer dans la catégorie d'ombrière et bénéficier de facilités procédurales

· Considérant que ce projet, présenté comme bénéfique à la production agricole alors qu'aucune activité d'élevage ne nécessite, en milieu bocager, à 800 m d'altitude dans les Monts du Cantal, l'implantation d'ombrières photovoltaïques.

· Considérant que ce projet ne permet pas à un jeune agriculteur d'exercer librement son métier. Dans ce projet, le fermier n'est pas libre du choix de ses productions et de la possibilité de les faire évoluer ou d'en changer, ce qui est contraire à la loi et créerait un précédent néfaste.

La Chambre d'agriculture du Cantal DEMANDE de ne pas accorder de permis de construire à ce projet en l'état. »

La mairie d'Anglards de Salers ayant finalement signé le permis, des recours juridiques sont à présent à l'étude. Affaire à suivre...

Chambre d'Agriculture d'Ardèche

La victoire !

Aurélien Mourier a été élu président de la Chambre d'agriculture de l'Ardèche lors de la session

d'installation du 4 mars 2025, à la suite de la victoire de la liste de la Confédération paysanne aux élections professionnelles. C'est historique pour la Conf. Le revenu, la transition écologique sur les fermes, la préservation des terres agricoles, le partage des ressources et le renouvellement des générations seront les objectifs prioritaires de ce mandat.

Cette élection a précédé l'élection du bureau de la Chambre d'agriculture de 11 membres qui a été ouvert à d'autres représentants : la tête de liste de la Coordination Rurale Gilles Jouve et Thierry Bro, élu de la CFDT. La liste d'alliance FDSEA-JA a

refusé elle, de faire rentrer sa tête de liste Christel Cesana au bureau.

Ce bureau ouvert au pluralisme syndical traduit la volonté d'une gestion de la Chambre d'agriculture au service de toutes et tous. D'ailleurs, lors de son discours d'investiture, la première annonce d'Aurélien Mourier a été de démissionner de son mandat de co-porte-parole de la Confédération Paysanne de l'Ardèche et de toutes responsabilités syndicales afin d'exprimer par les actes qu'en tant que président de la Chambre d'agriculture, il serait celui de tous les agriculteurs et agricultrices de l'Ardèche.

La Confédération paysanne ardéchoise regrette finalement que la transition ne soit pas plus apaisée et en particulier que l'équipe sortante ne reconnaisse toujours pas les résultats de l'élection. En effet, un recours a été intenté au sujet duquel la Conf se dit sereine.

Avant de partir

J'ai beaucoup appris à vos côtés au cours de ces 14 années en tant qu'animateur de la Conf du Cantal. Le sens que vous avez donné à votre vie en pratiquant une agriculture paysanne m'a convaincu de me lancer à mon tour et m'a permis de connaître le bonheur du travail quotidien avec la nature en tant que maraîcher ces 6 dernières années. C'est cette sensation de plénitude qui me guide vers de nouvelles aventures maraîchères, cette fois plus près de ma famille, dans l'ouest de la France.

Force et magie du collectif

Je repars heureux de cette opportunité que vous m'avez donnée, riche des nombreux combats que nous avons menés et des multiples rencontres venues. Je vous remercie pour votre confiance et votre esprit collectif, la bienveillance qui est une vraie force de l'équipe de la Conf du Cantal.

De fait, quelque chose continue de me fasciner lors de nos réunions, c'est la création d'une parole collective à partir des points de vues de chacun et chacune qui débattent, se contredisent, s'enrichissent, pour des fois se retourner au final dans une décision riche des apports de tous. Ce petit « miracle » est magnifique parce qu'il est l'œuvre du groupe, de la capacité à s'écouter, à faire des concessions des fois, parce que l'on croit à notre force collective.

La Conf, pour rester paysan.nes

Au moment de partir, je me sens surtout concerné par l'avenir, convaincu que la Conf du Cantal a un rôle important dans le paysage agricole cantalien. Les premiers leaders du syndicat se sont battus vigoureusement pour obtenir une reconnaissance officielle de la Conf dans le département et par la même une représentation pluraliste des agriculteurs au sein des instances. Notre présence donne des résultats en termes d'appui aux projets paysans, mais aussi parce qu'elle limite les dérives clientélistes de la FD-JA et le tout productiviste. Notre réseau est par ailleurs une bouffée d'oxygène pour nombre de paysan.nes. Puissent les nouvelles générations se saisir de cet outil essentiel pour la défense de l'agriculture paysanne.

L'avenir encore

« Les clivages se creusent tellement aujourd'hui que l'on n'arrive même plus à se parler », s'inquiétait en somme un sage paysan (néolithique ?) de la Conf du Cantal, pourtant pas des plus modérés. Au lendemain des élections à la Chambre d'Agriculture et dans un contexte marqué par l'omniprésence des discours populistes d'extrême droite tel celui de la Coordination Rurale, c'est effectivement un défi de taille qui se dresse devant nous : rester audibles pour l'ensemble de nos collègues paysans et paysannes. Au gouvernement ou ailleurs, certains abandonnent leurs mantras et vont hurler avec la meute. A la Conf, on a des convictions, qui n'ont visiblement pas le vent en poupe dans notre département, mais nous devons nous efforcer de les expliquer, leur donner de la visibilité, pour contrer les mauvais vents contraires. Sinon, qui le fera ? Quel avenir pour l'agriculture paysanne ?

Surtout, face aux discours simplistes relayés par la puissance médiatique, les discussions avec nos collègues dans leur diversité pourrait s'avérer être le meilleur moyen de faire progresser l'agriculture paysanne. Sortir du confort du cercle des convaincus et développer notre capacité à dialoguer avec tous, sans renier nos idées, est je crois une attitude à cultiver pour faire avancer nos idées mais aussi pour continuer à faire société.

Un autre monde est possible, faisons-le !

Il est temps de conclure. Les moyens de la Conf sont limités mais ses idées sont grandes et fédératrices. Pour les bénévoles, qu'il s'agisse de participer à la publication du journal ou à l'organisation d'une journée paysanne, par exemple, c'est un engagement plein de sens, une motivation partagée au sein d'une équipe où on rompt avec l'individualisme et la morosité ambiante. Aussi, j'espère que vous serez nombreux à apporter à Nathan et aux paysan.nes du bureau de la Conf les renforts nécessaires à la défense de l'agriculture paysanne dans le Cantal.

Je garderai inévitablement une oreille attentive et solidaire des combats de la Conf 15, et j'espère qu'on partagera encore de nombreux casse-croûtes sur les chemins de l'agriculture paysanne.

Mathieu

Nouvel animateur

Chères paysannes et chers paysans de la Confédération Paysanne du Cantal,

Je suis ravi d'intégrer le poste de nouvel animateur syndical et de prendre le relais des 14 années de Mathieu. Arrivé il y a 1 an et demi dans le Cantal avec ma compagne pour réaliser la formation BPREA au CFPPA d'Aurillac, je me suis senti à ma place rapidement dans cette ville d'Aurillac et dans ce département forgé par des siècles de travail paysan.

Je suis ravi d'être à votre service pour quelques années afin de vous accompagner à porter le combat syndical et politique de la Confédération Paysanne, nécessaire dans ce paysage social et économique trouble. Je possède une expérience associative et syndicale déjà assez dense, avec premièrement un engagement bénévole auprès des étudiants en exil pour leur accès à l'éducation, puis auprès du Comité National des Travailleurs Privés d'Emploi et Précaires de la CGT. Diplômé de géographie, je me suis intéressé de près aux dynamiques d'artificialisation des sols ainsi qu'aux initiatives de transition agricole et alimentaire.

Je remercie Mathieu pour le mois de tuilage qu'il m'a consacré et je lui souhaite toute la réussite et le bonheur qu'il mérite dans sa nouvelle vie dans une autre campagne.

A très bientôt sur le terrain des combats en faveur de l'agriculture paysanne !

Nathan Eryeh-Fort

LES NOUVELLES NATIONALES

GRANDS PROJETS INUTILES

Une décision historique : le projet A69 est illégal, l'A69 s'arrête !

La justice vient d'annuler l'autorisation environnementale nécessaire à la construction de l'A69. Le TA de Toulouse reprend nos arguments, persiste et signe : ce projet ne répond à AUCUNE Raison Impérative d'Intérêt Public Majeur et ne sera pas régularisable ! (...)

Nous saluons cette décision qui a su juger en toute indépendance malgré les pressions exercées par les pouvoirs publics et économiques (...). Elle renvoie les porteurs du projet à la réalité du Droit. Elle dénonce l'irresponsabilité de l'État et du concessionnaire pour avoir engagé les travaux sans attendre. Ce passage en force, dopé au déni institutionnel, vient d'être stoppé net. (...)

L'engagement populaire a été décisif – MERCI !

La décision du TA de Toulouse n'aurait pu aboutir sans un engagement populaire fort. C'est l'engagement et la ténacité de nombreux habitants du territoire Castres-Toulouse qui ont initié et porté cette lutte, rejoints par des milliers de personnes et de nombreuses organisations. En contribuant à l'enquête publique, en signant des pétitions et en participant aux manifestations, ils et elles ont construit et nourri les arguments juridiques. Merci !

Un tournant décisif vis-à-vis des projets routiers

Depuis quelques mois, des projets insensés sont arrêtés dans le Vallespir, le Val d'Oise, les Pyrénées orientales, l'Ardèche, et la Manche. En Haute-Loire, un rapporteur public a remis en cause des mesures compensatoires jugées insuffisantes sur la RN88. Cette décision sur l'A69 fera jurisprudence ! Les projets routiers et autoroutiers ne sont plus en roue libre. Le retentissement de cette victoire sera national et remettra l'intérêt général au centre du jeu. Ce jugement appelle un tournant historique dans le processus de décision administratif d'aménagement du territoire.

Une victoire !

Le chantier s'arrête, évitant les dégâts irréversibles qu'il aurait infligés au territoire ces prochains mois. Mais nous pensons aujourd'hui aux dizaines de vies brisées des propriétaires expulsés, à la fracture de notre territoire, aux centaines d'hectares de terres nourricières saccagées, à nos ruisseaux, nappes et rivières polluées, aux milliers d'arbres abattus, au vivant sacrifié, à notre paysage défiguré, à la route nationale déjà dégradée par un chantier rempli d'irrégularités... Nous pensons à tous les habitants qui portent cette lutte depuis 18 ans, aux écureuils, aux militants et aux zadistes.(...)

Le tribunal a reconnu la justesse de la cause défendue par les opposants. Nous appelons à l'arrêt des poursuites et à une amnistie générale de celles et ceux qui ont été traités d'éco-terroristes et de djihadistes verts pour avoir défendu nos communs...

Rien n'est irréversible – Il est temps de se tourner vers l'avenir

Nous appelons le gouvernement à faire preuve de responsabilité et à ne pas faire appel. (...) Nous demandons la mise en place immédiate d'une instance de dialogue afin d'identifier les besoins réels de mobilité, de modèle agricole, social et économique souhaité par les habitants et permettant de construire un projet de territoire global respectant l'intérêt général et en phase avec les enjeux d'aujourd'hui. Trouvons un chemin commun vers Une Autre Voie...

No Macadam !

POLITIQUE AGRICOLE

La loi d'orientation agricole ne répond pas aux attentes des paysan.nes

La Confédération paysanne dénonce la tournure prise par le projet de loi d'orientation pour la souveraineté alimentaire et le renouvellement des générations en agriculture (LOA), adopté le 19 février par l'Assemblée nationale.

L'empressement à faire adopter cette loi avant l'ouverture du Salon de l'agriculture au prétexte de « calmer la colère du monde agricole » n'était qu'un leurre. En effet, ce texte était très loin de faire l'unanimité et les mesures qu'il propose ne répondent en rien aux difficultés de la majorité des paysan.nes. Au contraire, ce texte renforce la trajectoire agro-industrielle de l'agriculture, trajectoire qui pourtant se heurte en permanence aux difficultés économiques sur des marchés mondialisés. Ce système est responsable de la diminution du nombre de paysan.nes, de la disparition de centaines de milliers des fermes et de la destruction de notre environnement.

Depuis le début de l'examen de ce texte, la Confédération paysanne n'a cessé de dire qu'un texte prétendant assurer le renouvellement des générations et la souveraineté alimentaire ne peut être silencieux sur les trois leviers que sont le revenu, la transition agroécologique et l'accès au foncier. Les gouvernements et ses majorités successives s'y sont toujours refusés.

Le Sénat n'a en rien rectifié la copie. Il l'a même aggravée en introduisant des cadeaux à l'agro-industrie qui accélèrent l'accaparement des moyens de production - foncier, eau, aides publiques, et favorisent la destruction des sols et de la biodiversité, alors que ce sont les outils de travail des paysan.nes. Le gouvernement a beau jeu de défendre la « préservation du modèle d'exploitation familiale » et « la protection de la santé des agriculteur.rices et des salarié.es agricoles » !

Quant à l'accompagnement à l'installation-transmission, le texte accouche d'un dispositif totalement bancal, toujours sans garantie de pluralisme, et qui multiplie les statuts dérogatoires. Tout le contraire de la philosophie d'un guichet unique.

L'ERGONOMIE AU SERVICE D'UNE TRANSITION AGRICOLE NECESSAIRE

Tout d'abord définissons l'ergonomie : **l'ergonomie** est la discipline qui vise à adapter les outils, les environnements et les tâches aux capacités et aux besoins des utilisateurs afin d'améliorer leur confort, leur efficacité et leur sécurité. Elle repose sur des connaissances en physiologie, en psychologie, en design et en ingénierie pour optimiser l'interaction entre l'homme et son environnement.

On distingue plusieurs types d'ergonomie :

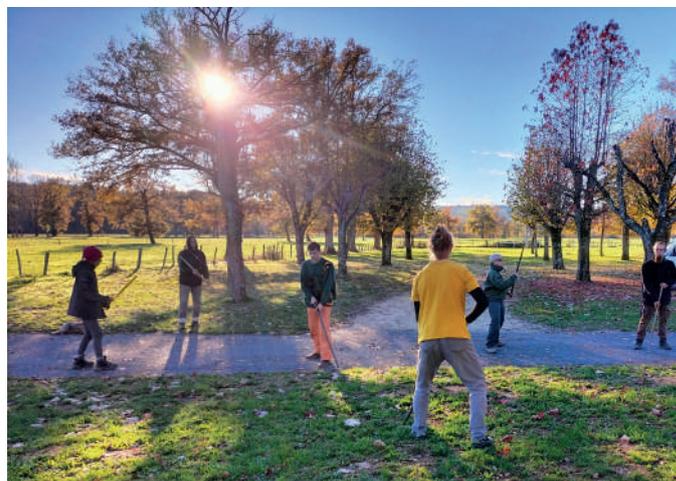
- **L'ergonomie physique** : elle concerne l'adaptation des outils et des postes de travail pour réduire les troubles musculosquelettiques (TMS) et améliorer le confort physique.
- **L'ergonomie cognitive** : elle s'intéresse aux processus mentaux (perception, mémoire, attention) pour rendre l'utilisation des systèmes plus intuitive et réduire la charge cognitive.
- **L'ergonomie organisationnelle** : elle vise à optimiser les processus de travail, la communication et l'organisation des équipes pour accroître la performance et le bien-être des employés.

En agriculture, l'ergonomie vise à adapter les conditions de travail des agriculteurs et des travailleurs agricoles pour améliorer leur sécurité, leur confort et leur efficacité, tout en réduisant les risques liés aux contraintes physiques et mentales. Les enjeux sont multiples tels que : la réduction des troubles musculosquelettiques, la prévention des accidents, l'amélioration de la conception des équipements, l'optimisation des postes de travail, la réduction de la charge mentale, etc ...

Mais pour l'agriculture paysanne, l'ergonomie c'est aller plus loin que des équipements de sécurité ou des robots, c'est accompagner les paysans et paysannes à mieux vivre leur métier pour une transition agroécologique viable et vivable où le bien-être de l'Humain est prioritaire.

Comme l'explique Marianne Cerf, spécialiste en ergonomie agricole, l'un des grands défis réside dans la capacité des agriculteurs à réinventer leur métier en intégrant des techniques plus durables, sans compromettre leur équilibre personnel et économique.

Loin d'être une simple adaptation aux nouvelles normes écologiques, cette transformation requiert un profond changement de posture : les agriculteurs doivent devenir



acteurs et concepteurs de leur propre évolution. L'ergonomie leur permet d'acquérir les outils nécessaires pour repenser leur exploitation, en tenant compte non seulement des exigences agronomiques et économiques, mais aussi de leur charge de travail et de leur santé.

L'enjeu est également collectif. Les animateurs et conseillers agricoles, souvent en première ligne, jouent un rôle clé dans cette transition. Leur accompagnement, longtemps centré sur des aspects purement techniques, doit désormais intégrer une approche plus humaine et ergonomique. C'est en les outillant mieux que l'on pourra aider les agriculteurs à s'engager sereinement dans cette nouvelle voie.

Le chercheur, ergonomiste et paysan boulanger, Xavier Coquil propose trois approches complémentaires pour repenser le travail agricole :

- **L'organisation et la quantification du travail** : il est essentiel de distinguer le travail d'astreinte (quotidien et répétitif) du travail saisonnier, afin d'optimiser les efforts et éviter l'épuisement.
- **L'analyse ergonomique** : observer ce qui, dans l'activité quotidienne, génère de la fatigue, du stress ou des douleurs, et concevoir des solutions pour y remédier.
- **La cohérence entre valeurs et pratiques** : un agriculteur épanoui est celui qui trouve un sens à son travail. Il s'agit donc d'aligner les pratiques agricoles avec les convictions profondes de ceux qui les exercent.

Ces trois dimensions permettent de construire un modèle agricole où l'homme n'est plus contraint de s'adapter à la machine, mais où le travail est pensé pour être soutenable et harmonieux.

Le travail d'agriculteur : entre passion et épuisement

Josiane Voisin, ergonome et autrice d'une étude sur la santé des exploitants agricoles, met en lumière une réalité souvent ignorée : celle d'un métier total, où se mêlent à la fois l'effort physique, la prise de décision stratégique et la gestion quotidienne d'une entreprise. L'agriculteur n'est pas seulement un travailleur de la terre, il est aussi dirigeant, gestionnaire et, souvent, seul maître à bord.

Cette polyvalence, si elle peut être une richesse, devient souvent un fardeau. Beaucoup d'exploitants souffrent d'un excès de travail, incapables de « couper », même pour quelques heures. Les journées s'enchaînent au rythme des impératifs climatiques, des soins aux animaux et des travaux des champs, laissant peu de place au repos et à la réflexion. Cette pression constante peut entraîner un sentiment d'isolement, voire un épuisement profond.

L'ergonomie apporte ici des réponses concrètes : elle aide à repenser l'organisation du travail, à mieux répartir les tâches et à valoriser le travail collectif. Elle favorise aussi la création d'espaces d'échange entre agriculteurs, pour qu'ils puissent partager leurs difficultés et trouver ensemble des solutions adaptées. Car derrière les machines, il y a des hommes et des femmes qui ont besoin d'écoute et de soutien.

L'avenir de l'agriculture passera par l'humain

Des études récentes montrent que l'intégration de solutions ergonomiques peut améliorer considérablement le quotidien des agriculteurs. L'automatisation intelligente, les équipements mieux adaptés ou encore la mutualisation du travail via des réseaux d'entraide sont autant de pistes qui permettent de réduire la pénibilité sans compromettre la productivité.

Mais au-delà des outils, c'est un changement de regard qui est nécessaire. L'agriculture paysanne et durable ne doit pas être seulement une question de rendement ou de technique, elle doit avant tout être pensée à hauteur d'homme et de femme. Il ne s'agit pas seulement de préserver les sols et la biodiversité, mais aussi ceux qui travaillent la terre.

L'ergonomie nous rappelle que le progrès agricole ne sera véritablement durable que s'il prend soin des femmes et des hommes qui nourrissent le monde.

Quelles aides de la Mutualité Sociale Agricole pour améliorer l'ergonomie au travail ?

1. Aides Financières Simplifiées Agricoles :

La MSA accompagne les exploitants agricoles dans leurs projets visant à améliorer la sécurité et les conditions de travail. L'AFSA offre un soutien financier pouvant aller jusqu'à 50 % de l'investissement, plafonné à 3 000 €. Pour en bénéficier, l'exploitation doit être affiliée à la MSA, à jour de ses cotisations, et avoir réalisé ou être en cours d'élaboration du Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels (DUERP).

2. Intervention d'un ergonome

La MSA propose l'intervention d'un ergonome pour analyser et améliorer les conditions de travail sur l'exploitation. Par exemple, pour les apiculteurs, jusqu'à cinq jours d'intervention peuvent être pris en charge, avec un reste à charge de 150 € par jour pour l'exploitant. Cette expertise permet d'adapter les postes de travail et de prévenir les troubles musculo-squelettiques.

3. Aide à l'investissement en matériel de contention pour les éleveurs bovins

La région Auvergne-Rhône-Alpes soutient les éleveurs bovins en finançant l'acquisition de matériel de contention et la modernisation des aménagements, afin d'améliorer les conditions de travail et le bien-être animal. Cette aide couvre 40 % des dépenses éligibles, avec un plafond de 4 000 €. Les investissements concernés incluent les parcs d'attente, les couloirs de contention, les cages de contention et les quais d'embarquement.

4. Soutien en cas d'épuisement professionnel

La MSA Auvergne propose une aide au répit pour les exploitants en situation d'épuisement professionnel. Ce dispositif permet de financer le remplacement temporaire de l'agriculteur afin qu'il puisse se reposer et préserver sa santé. Les modalités précises et les conditions d'éligibilité sont disponibles auprès de la MSA Auvergne.

Pour bénéficier de ces dispositifs, il est recommandé de contacter le service Santé-Sécurité au Travail de votre caisse MSA locale, qui pourra vous guider dans vos démarches et vous informer sur les aides spécifiques disponibles dans votre département.

L'importance de la prise en compte du geste et de la posture en agriculture

Adon Oulié formateur nous présente au travers de l'écrit ci-dessous l'importance de la posture et des gestes en milieu agricole pour préserver son corps.

L'être humain, plus complexe qu'une machine !

L'outil demeure, à sa place, le prolongement du corps, de l'intention.

Un corps fait d'os, de muscles, de tendons, et aujourd'hui, comme référencé scientifiquement, du fascia. Et aussi de pensées et d'émotions (même chez les hommes). Tout cela en interaction constante.

Le même geste, exécuté avec un affect différent, utilise des chemins différents sur le plan nerveux, hormonal, avec leurs conséquences. C'est dans le comment de la tâche à exécuter, qui appartient à la personne qui tient l'outil, que se joue la durabilité du corps. Il est à remettre dans le temps long du pourquoi, du sens de son geste. A l'opposé de l'immédiateté de l'époque que l'on traverse. Ce comment et pourquoi vont dépendre de l'histoire de l'homme ou la femme qui en use, la familiarité avec le corps, ses habitudes et croyances, culturelles, familiales. L'intention à court, moyen et long terme qui le/la motive à être en action. Sa posture !

Maintenant quoi :

Certains muscles sont des muscles de précision, pas de force. Les membres fonctionnent naturellement sur un mode dit spiralé, et non linéaire, à la différence des machines. La vue, l'ouïe, le toucher, l'attention font partie des paramètres de l'exécution du mouvement. Tenir compte de la gravité comme auxiliaire au mouvement redéfinit le rapport à la force musculaire comme seul moteur et sa verticalité. Habiter son geste, c'est faire l'expérience à travers la répétition que celui-ci est condi-



tionné par une quantité de facteurs, dont son sens dans la continuité des tâches effectuées quotidiennement.

Quelque soit la culture, l'ouvrage s'accompagne de la respiration et des muscles puissants qui la composent, qui donnent le rythme, la cadence : souffler, mais aussi siffler, fredonner, chanter sont aussi de vrais outils d'un Cœur à l'Ouvrage.

A la Cant'ADEAR l'accompagnement qu'il soit humain ou technique est pensé pour prendre en compte ce volet ergonomie en mettant toujours les besoins et le bien-être de l'humain au centre de son projet ou de sa ferme. Mais pour aller plus dans la prise en compte du bien-être au travail des paysans et paysannes, on organise en 2025 une formation Gestes et Postures avec l'intervention d'Adon Oulié le 28 mars 2025. Cette formation s'adresse aux maraîchers et maraîchères, producteurs et productrices plantes aromatiques et médicinales, éleveurs et éleveuses laitiers. Plus d'infos auprès de Jade Bernard Grignola : jade.bernard-grignola@cantadear.fr 06 82 10 60 17

Dossier écrit par Soline Boussaroque d'après les articles édités par l'InterAfocg, la MSA, Marianne Cerf et Adon Oulié.



25 MARS 2025
DE 19H30 A 21H30

MAIRIE D'APCHON (15)

LE CONVENTIONNEMENT VÉTÉRINAIRE/ÉLEVEUR

- Comprendre ce qu'est le conventionnement vétérinaire
- Echanger pour connaître son intérêt en tant qu'éleveur ou vétérinaire

En présence de l'association FEVEC, de vétérinaires et d'éleveurs conventionnés d'Auvergne

FEVEC

Contacts :
Lucie REY Cantadear : 06 28 03 59 53
Corinne MELLET FR Civam Auvergne : 06 88 65 14 50

CIVAM

CANT'ADEAR
POUR UNE AGRICULTURE PAYSANNE

APCHON

CANT'ADEAR

VERS UNE NOUVELLE RELATION VÉTOS/ÉLEVEURS.EUSES ?

Les 14 et 15 octobre 2024, des éleveurs.euses, des animateurs.rices CIVAM et ADEAR, ainsi que des vétérinaires, sont allés dans le Forez à la rencontre de la FEVEC (Fédération des Éleveurs et Vétérinaires En Convention) pour découvrir des partenariats favorisant l'autonomisation des éleveurs sur la santé de leurs animaux. La Cant'ADEAR y était.

Prendre soin des animaux que l'on élève, c'est un sujet qui préoccupe tous les éleveurs.euses puisque cela renvoie à l'essence même du métier. Pourtant, même dans nos réseaux, la santé animale reste un sujet d'expert sur lequel les éleveurs.euses sont démunis.es. La culture du conseil prescriptif individuel y est très ancrée, tout comme la recherche de remédiation via le produit, même alternatif. Les relations éleveurs/vétos sont donc bien souvent inégales et parfois difficiles.

La FEVEC, « la CUMA du sanitaire ! »

Fondée en 1986, la FEVEC anime au niveau national le réseau de groupes conventionnés éleveurs-vétérinaires : 11 groupes, 45 vétérinaires, 1000 fermes. Ces groupes, nés d'un besoin d'émancipation collective, visent à mettre en place des partenariats entre les éleveurs et leurs vétérinaires. « *Plutôt que de s'opposer, nous voulions surtout construire autre chose, avec des vétérinaires qui seraient de vrais partenaires.* » (Jean, ex-éleveur et ex-président de la FEVEC). Concrètement, un groupe conventionné, c'est une association d'éleveurs.euses qui passe un contrat collectif, unique et global avec un cabinet vétérinaire. Le partenariat est basé sur des principes clairs :

- la suppression du paiement à l'acte au profit d'une cotisation payée selon la taille du cheptel,
- la prévention grâce aux tournées régulières (63% des visites) et la formation d'éleveurs soigneurs,
- le partage des connaissances par la formation continue pour autonomiser les éleveurs,
- la fixation collective du montant de la cotisation et la transparence des coûts des médicaments.

Le contrat permet aux éleveurs de bénéficier, sans restriction, des échanges et des visites pour un suivi permanent de l'élevage, les urgences 24/24 et 365 jours/an, les soins aux animaux malades, les chirurgies, les suivis et bilans sanitaires du troupeau, ainsi que des

formations. Seuls certains actes spécifiques peuvent sortir du contrat en fonction des spécificités des groupes (parages, analyses bactériologiques du lait, ...).

L'ensemble de ces actes sont compris dans la cotisation, dont le montant est fixé collectivement en fonction du nombre d'UIV (Unité d'Intervention Vétérinaire). En moyenne, le coût est d'environ 40 €/UIV. A cela s'ajoutent le coût des médicaments, les éleveurs bénéficiant de prix de groupe et les marges des vétérinaires étant plafonnées à 17 %.

Une relation de confiance, un travail transformé

Ce fonctionnement conventionné développe la présence des vétos sur les élevages (0,40 à 0,65 visites / UIV). Bastien Gagnaire, éleveur à Estivareilles (42) témoigne : « *C'est une autre relation avec le vétérinaire. On n'hésite pas à l'appeler quand on a une question ou un problème. Grâce aux tournées régulières, on ne le voit plus que quand il y a des problèmes. C'est une autre approche du troupeau, plus globale. D'un point de vue économique, il faut raisonner sur le long terme. C'est une sécurité, sans compter les gains non comptabilisés : une vache ou un veau que tu sauves car tu n'as pas hésité à appeler plus vite, une ration mieux équilibrée permettant une meilleure production... Enfin, les formations proposées permettent de nous autonomiser sur les problématiques essentielles. On devient les premiers infirmiers de nos troupeaux.* » C'est bien un autre modèle économique : les éleveurs ne raisonnent pas en coût mais en investissement, car « *la vache en bonne santé rapporte de l'argent !* ».

Jeanne, vétérinaire du groupe AEML, témoigne : « *C'est un autre métier. On a des cartes en main, l'éleveur aussi, et on les met en commun pour prendre ensemble la décision la plus adaptée. On ne passe plus uniquement en cas de problèmes, mais toute l'année de façon régulière (en moyenne 35 fois/an/élevage) ce qui permet une relation de confiance.* »

Mais comment créer un groupe conventionné ?

En résumé, il faut un groupe d'éleveurs.euses qui pose ses besoins et évalue son poids économique (il faut 1500 à 1800 UIV / véto), des vétos et de l'animation pour favoriser l'émergence, (re)constituer le lien de confiance vétos/éleveurs et faire vivre le partenariat. Intéressé.es ? La Cant'ADEAR et la FR CIVAM organisent une soirée pour en parler ! (voir ci-contre)

PETITES ANNONCES

PROPOSE

Association en élevage et maraîchage biologique, Vézels-Roussy

Gilbert, éleveur et maraîcher en agriculture biologique souhaite s'associer en vue d'anticiper la transmission de sa ferme. Proposition d'un Stage Test Installation Transmission accompagné par la Cant'ADEAR pour tester l'entente en perspective de l'association.

75 ha de SAU, 50 mères Limousine et 5 000 m² de maraîchage plein champ diversifié constituent la ferme actuellement. Ouvert à d'autres ateliers en fonction des projets.

Logement possible sur la commune.

Contact : Lucie Rey, 06 28 03 59 53, lucie.rey@cantadear.fr

Création d'un espace test à Neuvéglise-sur-Truyère sur une ferme d'élevage caprin.

1 ha de disponible, le site se prête à des productions végétales : maraîchage, PPAM, petits fruits, à du petit élevage ou tout autre production possible sur une petite surface.

Contact paysan accueillant : Julien Carré lafermedesgardelles@gmail.com 06 50 00 44 96 / Structure accompagnatrice du test : Cant'ADEAR contact@cantadear.fr 09 61 27 39 06.

24,5 ha à vendre à Maurs, avec bâtiments et maison d'habitation

20 ha d'un seul tenant, attenants aux bâtiments d'exploitation et à la maison d'habitation. 4,5 ha d'un seul tenant, situé juste en face. Le tout entièrement mécanisable. Possibilité de forage, points d'abreuvement actuels fonctionnant avec l'eau du réseau.

Bâtiment de stockage matériel et fourrage de 200 m² et grange sur étable entravée de 30 places.

Maison de 95 m² à rénover, agrandissable jusqu'à 120 m² après travaux ;

Contact : Lucie Rey, 06 28 03 59 53, lucie.rey@cantadear.fr

Batiments et foncier à vendre à Champagnac

Vend sur la commune de Champagnac (15350) bâtiment, fonction première agricole bovins lait avec un peu plus de 800 m² de surface bâtie sur parcelle de 0,5 hectare. Une partie stabulation (env 600 m²) avec logettes (environ 50 places + parcs paillés) et cornadis (60 places). Une partie avec salle de traite (équipement encore présent et fonctionnel, salle de traite en 2*8 double équipement), laiterie et atelier de transformation (travaux de rénovation à prévoir). Fosse à lisier, fumière non couverte et silo couloir. Bâtiment situé à une distance d'environ 120 m des premières habitations, peut recevoir toute autre activité (caravaning, industriel, stockage, production d'électricité, location...). Disponible de suite, libre de toute occupation et location. Vend également sur la même commune, en lot ou séparément, parcelle de 3 ha, non attenante au bâtiment, mécanisable, facile d'accès. Présence d'eau et haie sur la parcelle.

Contact : Laurence Damatte, Solidarité Paysans Auvergne, 07 78 80 00 21

Offre emploi CDD 6 mois en PPAM

Je recherche une personne désirant découvrir voire approfondir ses connaissances dans le domaine de la production et transformation des petits fruits rouges et aussi les PPAM et le maraîchage et ceci dans le cadre du dispositif 103 (accompagnement financier régional ayant pour objet la transmission des savoir-faire pouvant ouvrir à court ou moyen terme sur une installation en agriculture)

Contacts : Patrick Hugon, Lescoussousses , 43300 Desges , 06 85 59 55 91 , lathuiledesfees43@gmail.com et site

RECHERCHE

Foncier

Bonjour Je m'appelle Caroline, je suis arrivée dans le Cantal en août dernier, je cherche un petit fermage agricole pour me réinstaller ici dans la culture de plantes aromatiques et épices. Idéalement sur la commune de Arpajon sur Cère, Vézac, Giou de Mamou... Entre 800 m² à 2000 m² , pentu ou pas , proche irrigation serait un plus.

Contacts : 06 07 44 44 28, carolinetey@hotmail.fr Instagram : la réserve de Lily

